



Partout en France, des mobilisations massives pour la Flottille de Gaza

Description

Des rassemblements massifs ont eu lieu dans des nombreux pays dont la France pour d'annoncer l'arrestation des membres de l'Ã©quipage de la Flottille pour Gaza, et exiger la fin du blocus israÃ©lien. Plus de 150 000 manifestant-es ont pu Ãªtre comptÃ©-es dans les dizaines de rassemblements qui ont eu lieu Ã travers le pays, dont 50 000 Ã Paris.

Par l'Agence MÃ©dia Palestine, le 10 juin 2025



Partout en France, des mobilisations massives pour

Une traversée suivie de près

L'arrestation dans la nuit de dimanche à lundi des 12 membres du Madleen, le voilier affrété par la coalition [Freedom Flotilla](#), a été suivie en direct par de nombreux internautes causant une vive émotion dans la société civile. Sur les réseaux sociaux depuis une semaine, la Flottille publiait des vidéos depuis les eaux internationales, racontant la traversée visant à acheminer de l'aide alimentaire à Gaza, assiégée depuis 17 ans par Israël et soumise un [blocus](#) total depuis trois mois.

Outre le récit du quotidien sur le voilier, ces vidéos sensibilisaient aussi sur les réalités de ce blocus israélien et sur les motivations des activistes à bord. « C'est si étrange pour moi que des personnes s'opèrent la justice environnementale de la justice sociale, pour moi, c'est la même chose. » explique la militante écologiste Greta Tunberg depuis la cabine du Madleen, rappelant qu'il ne peut pas y avoir de justice climatique sur une terre occupée. « Il est temps d'exiger des comptes et de se lever pour la justice, tant pour la Palestine que pour la planète. Nous devons refuser ce génocide, ce siège et cet apartheid. »

Le navire a été, tout au long de la semaine, continuellement menacé. Dès les premiers jours, des drones ont été signalés, survolant ou suivant le bateau. « Le drone que nous venons de voir au-dessus du Madleen était un Heron, un drone de surveillance fabriqué en Israël et développé par Israel Aerospace Industries (IAI). Ce drone à longue endurance est utilisé par plusieurs armées, notamment celles d'Israël et de Grèce, pour le contrôle des frontières, la surveillance maritime et la collecte de renseignements, » rapporte un communiqué de la Flottille, le 2 juin. « La présence de ce drone au-dessus du Madleen, un bateau civil transportant de l'aide humanitaire et des prothèses pour les enfants de Gaza, nous rappelle de manière effrayante à quel point même les missions pacifiques sont surveillées de près. »

À mesure que le Madleen s'approchait de sa destination, de nombreuses déclarations de l'armée israélienne et fuites dans les médias israéliens ont affirmé que le bateau serait intercepté et son équipage arrêté. Le Madleen a lancé de nombreux appels à soutien, dont un au gouvernement français : « En tant que signataire de la Charte des Nations unies, du Statut de Rome et des Conventions des Nations unies contre l'apartheid et le génocide, la République française a l'obligation d'assurer leur passage en toute sécurité et sans entrave alors qu'ils tentent d'acheminer l'aide humanitaire, et de faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre fin au génocide. »

« Le Madleen est un navire civil pacifique, non armé, qui navigue dans les eaux internationales avec son bord de l'aide humanitaire et des défenseurs des droits humains. Cette mission est indépendante, guidée uniquement par la conscience et la solidarité avec Gaza. Nous appelons les gouvernements du monde entier à exiger qu'Israël se retire. Il n'a pas le droit d'entraver notre mission ni d'imposer son blocus illégal et brutal. »

Quelques heures après cet appel, la Flottille est encerclée par sept navires israéliens qui procèdent à l'arrestation des douze membres de l'équipage et confisquent l'aide alimentaire transportée.

Une arrestation illégale

« Israël n'a aucune autorité légale pour détenir des volontaires internationaux à bord du Madleen », a déclaré Huwaida Arraf, avocate spécialisée dans les droits humains et organisatrice de la Freedom Flotilla. « Cette saisie viole de manière flagrante le droit international et défie les ordonnances contraignantes de la CIJ exigeant un accès humanitaire sans entrave à Gaza. Ces volontaires ne sont pas soumis à la juridiction israélienne et ne peuvent être criminalisés pour avoir livré de l'aide ou contesté un blocus illégal. Leur détention est arbitraire, illégale et doit cesser immédiatement. »

Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, a demandé lundi en fin de matinée ce que la France puisse « exercer sa protection consulaire » s'agissant des six ressortissants français présents à bord du bateau. Le président de la République Emmanuel Macron a lui aussi demandé le retour des ressortissants « dans les plus brefs délais », sans pour autant initier des actes de sanction. En Espagne, le ministre des affaires étrangères a de son côté déclaré avoir convoqué le plus haut diplomate israélien à Madrid pour protester contre l'interception de la Flottille.

Après avoir été transférés vers l'aéroport de Tel-Aviv, les 12 militant-es ont été invités à signer un document qui reconnaît l'illégalité de leurs actes et consentirait à une interdiction de 100 ans d'entrée sur le territoire israélien. Selon Adalah, ONG israélienne de défense des droits humains, quatre des membres de l'équipage, dont Greta Tunberg, ont accepté de signer ce document et d'être expulsés vers leurs pays respectifs.

Les huit autres membres, dont Rima Hassan, ont refusé de signer et devront donc passer devant un juge israélien avant de pouvoir être expulsés. « C'est inacceptable, parce qu'ils n'ont commis aucun délit, et donc ces personnes n'ont pas à être arrêtées. Que dit la France ? Que font les services du ministère des affaires étrangères ? », a réagit Manuel Bompard, coordinateur de la France Insoumise.

« Nous continuons d'exiger la libération immédiate de tous les volontaires », déclare la coalition de la Flottille pour Gaza sur X, affirmant que « leur détention est illégale et constitue une violation du droit international ».

Si la mission humanitaire de la Flottille de la liberté a été empêchée par Israël, son objectif de sensibilisation a cependant été rempli. La Flottille pour Gaza utilisait sa plateforme pour visibiliser l'urgence de la situation à Gaza, dénonçant chaque jour les crimes israéliens commis envers les civil-es, les journalistes, les soignant-es de Gaza. La cargaison humanitaire du voilier, bien que symbolique, tendait à encourager chacun et chacune à la mobilisation et exiger des gouvernements qu'ils condamnent Israël et agissent en faveur d'un cessez-le-feu définitif et de la levée du blocus israélien.

Des milliers de manifestant-es ont appelé hier soir à la libération des équipage du Madleen, mais aussi et surtout à la fin du génocide commis par Israël à Gaza, à la levée du blocus et à la fin de l'occupation. Ce pourrait être un nouveau souffle dans le mouvement de solidarité, qui subit par ailleurs une répression incessante. À Paris, 50 000 personnes se sont réunies place de la République et plusieurs collectifs étudiants ont appelé à occuper la place indéfiniment. Malgré des charges violentes de la police, plusieurs dizaines de personnes étaient encore présentes ce matin, et les comités souhaitent appeler à un nouveau rassemblement dans la journée.

date crÃ©e
2025/06/10